CENTRE HOSPITALIER DE CREST

PROJET D'ETABLISSEMENT

ET DES USAGERS

2022-2026

Octobre 2022

NOUS CONNAITRE

Le centre hospitalier de Crest est implanté sur la commune de Crest, et dessert un bassin de population de 28 000 habitants en basse vallée de la Drôme. Il s'illustre également par sa forte vocation territoriale en raison du rayonnement de l'HAD sur l'ensemble de la zone Centre Nord Drôme-Ardèche.

Le centre hospitalier de Crest accueille des activités de médecine, de soins palliatifs, de chirurgie ambulatoire, de médecine ambulatoire, d'UHCD, (56 lits et places), une activité d'hospitalisation à domicile (jusqu'à 150 patients/jour), un Etablissement d'Hébergement des Personnes Agées Dépendantes (137 lits d'hébergement complet, 4 places d'hébergement temporaire, 8 places d'accueil de jour), ainsi qu'un service de soins à domicile (59 places).

L'établissement est intégré au sein de la direction commune des centres hospitaliers de Valence, Crest, Die, Tournon, et les EHPAD de Satillieu, et de Saint-Martin-de-Valamas, sous la direction du Directeur Général du centre hospitalier de Valence.

L'établissement fait partie du GHT Rhône-Vercors-Vivarais qui réunit neuf établissements sanitaires et un établissement médico-social, dont l'établissement support est le centre hospitalier de Valence.

→ 450 professionnels au service des patients et des résidents

→ 36,5 millions d'euros de budget consolidé

→ 3 273 séjours d'hospitalisation sur les unités de court séjour

→ jusqu'à 150 patients par jour en HAD

→ 11 531 passages aux urgences

→ 1 785 interventions au bloc opératoire

→ 8 935 consultations externes spécialisées

→ 692 actes techniques, médicaux, actes d'échographie hors imagerie, actes de chirurgie ne relevant pas du bloc opératoire

→ 14 456 actes d'imagerie, dont 12 578 actes externes

→ 46 929 journées en hébergement complet en EHPAD

→ 20 649 journées de prise en charge par le service de soins à domicile

Le centre hospitalier de Crest sur le territoire du GHT Rhône-Vercors

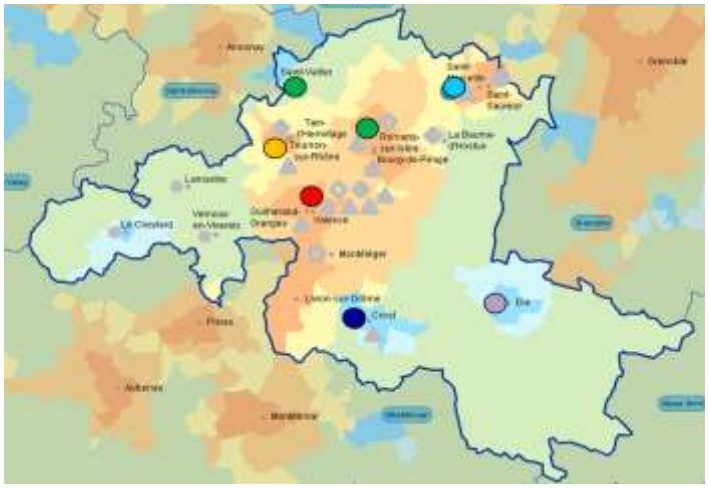

NOS VALEURS

Un hôpital visible et attractif

Une offre de soins territoriale reconnue

Des coopérations hospitalières territoriales formalisées

Des compétences affirmées et reconnues

Des liens établis avec la médecine de ville

Un hôpital bienveillant

L'humain placé au cœur des projets

Un accès facilité pour les usagers

Des parcours de vie privilégiés

Des professionnels attachés à leur établissement et à ses valeurs

Un hôpital résilient

Une adaptabilité des professionnels pour répondre aux besoins de la population

Un établissement relai dans la gestion des tensions sanitaires

La disponibilité et la solidarité des équipes

Un établissement ouvert à la coopération dans une relation « gagnant-gagnant »

L'efficience recherchée

Une culture qualité et sécuritaire ancrée

Equilibres financiers maitrisés

Des organisations logistiques et économiques revisitées

Des infrastructures modernisées

UNE OUVERTURE TERRITORIALE DANS UNE LOGIQUE DE GRADATION DES SOINS

L'établissement s'appuie sur l'ensemble des coopérations médicales existantes pour assumer son rôle d'offreur de soins, à chaque étape du parcours patient.

L'établissement est un partenaire majeur pour le centre hospitalier de Valence, les établissements membres du GHT Rhône-Vercors-Vivarais, les établissements de santé publics et privés du territoire, les CHU, le centre Léon Bérard, la médecine de ville, avec :

- Les admissions en HAD, en aval de certaines prises en charge,

- L'admission directe post-urgences depuis Valence au sein du service de médecine.

- Les relais en périnatalité avec le CPP.

CH de Valence—CH de Crest
FMIH de chirurgie ambulatoire
FMIH des urgences
FMIH de soins palliatifs (avec le CH de Tournon et les HDN)

Convention pour pratiquer l'activité de chimiothérapie en tant que site associé avec :
Le CH de Valence
Les Hospices Civils de Lyon
Le CHU de Grenoble
Le centre Léon Bérard

Convention de collaboration entre le CH de Valence et le CH de Crest
Inscription du CPP de Crest au sein du réseau territorial de périnatalité

Convention de collaboration en hospitalisation à domicile
entre le CH de Crest et les établissements de santé du GHT RVV, les établissements sociaux et médico-sociaux

PRINCIPALES EVOLUTIONS DEPUIS 2018

Renouvellement des autorisations :
La chirurgie ambulatoire en novembre 2016
Les urgences en mars 2017
L'hospitalisation à domicile en juin 2018
La médecine en mai 2021.

Mise en conformité des 2 lits d'UHCD avec leur installation au sein du service des urgences en janvier 2019.

Complétude des équipes médicales en gériatrie, médecine, HAD.

Une planification opératoire redynamisée avec une maquette complète sur 2 salles et une programmation opératoire commune avec le centre hospitalier de Valence.

Instauration d'une coopération avec le centre hospitalier Drôme Vivarais pour la réalisation d'ECT (électroconvulsivothérapie) au bloc.

Obtention de l'autorisation pour la couverture des zones de soins de Tournon, Privas et du Vercors (ex-zones blanches), par l'HAD, en janvier 2022.

Consolidation des coopérations croisées avec le centre hospitalier de Valence sur les services biomédicaux, travaux, cuisine, finances, achats, radioprotection, DSIO.

Partenariat avec le centre hospitalier de Die pour l'accès au scanner.

PROJET D'ETABLISSEMENT
ET DES USAGERS
2022-2026

Issu d'une démarche participative incluant la gouvernance de l'établissement, la commission médicale d'établissement, l'encadrement soignant, administratif, technique et logistique, les représentants du personnel, des usagers, des familles, le projet d'établissement du centre hospitalier de Crest décrit les orientations stratégiques retenues par l'hôpital pour répondre aux besoins de la population.

Ancré sur son territoire local en basse vallée de la Drôme, et sur un territoire interdépartemental pour l'activité d'hospitalisation à domicile, le centre hospitalier capitalise son projet sur les actions impulsées par le renforcement des coopérations entre établissements depuis 2018 et depuis la survenue de la crise sanitaire. De même, la consolidation de son offre médico-sociale contribue à envisager des projets de partenariat de plus grand envergure avec le projet de reconstruction de l'EHPAD.

Riche d'une implication au quotidien de l'ensemble des professionnels, le centre hospitalier de Crest déclinera ses orientations avec conviction.

Olivier MOULINET, Directeur Délégué

Docteur Céline DURAND, Présidente de la commission médicale d'établissement

2022-2026 : UNE STRATEGIE DECLINEE EN 4 AXES

- Promouvoir et développer l'offre de soins en réponse aux besoins des patients du bassin de vie de Crest et à l'échelle du territoire Drôme-Ardèche.

- Positionner l'EHPAD de Crest comme l'acteur incontournable du bassin de vie pour la prise en charge des populations âgées.

- Proposer un projet managérial qui engage la responsabilité sociétale et environnementale du centre hospitalier.

- Préparer l'établissement à mieux répondre aux besoins de demain.

1 - PROMOUVOIR ET DEVELOPPER L'OFFRE DE SOINS EN REPONSE AUX BESOINS DES PATIENTS DU BASSIN DE VIE DE CREST ET A L'ECHELLE DU TERRITOIRE

CONFORTER LA PLACE DES URGENCES DU CENTRE HOSPITALIER DE CREST SUR LE TERRITOIRE

- Affirmer le positionnement du service des urgences du centre hospitalier de Crest en tant que partenaire de l'établissement recours : acteur reconnu dans la gestion des flux de patients en période de tensions, ou en période de crise sanitaire, dans le cadre de la coordination territoriale sous l'égide du centre hospitalier de Valence.
- Etendre l'accessibilité au-delà du bassin de vie de Crest en soutient à la médecine libérale.
- Promouvoir la prise en charge de qualité assurée par une équipe médicale territoriale (FMIH des urgences entre le centre hospitalier de Valence, le centre hospitalier de Crest, et le centre hospitalier de Die).
- Maintenir des délais rapides de prise en charge.

ETENDRE LE DEVELOPPEMENT DE L'HAD SUR LE TERRITOIRE

- Déployer l'activité d'hospitalisation à domicile sur le secteur de Privas, avec l'ouverture d'une antenne au sein du centre hospitalier de Privas Ardèche.
- Initier une HAD de rééducation avec le service SSR de Saint Vallier, service des Hôpitaux Drôme-Nord.
- Consolider les partenariats avec les établissements du GHT Sud Drôme Ardèche.
- Contribuer à la fluidification du parcours de soins des patients de certaines filières.

POURSUIVRE LA DYNAMIQUE D'ACTIVITE DE LA CHIRURGIE AMBULATOIRE

- Promouvoir la chirurgie ambulatoire à Crest dans le cadre de l'organisation territoriale, au sein de la FMIH de chirurgie ambulatoire, entre le centre hospitalier de Valence et le centre hospitalier de Crest.
- Formaliser les parcours de soins dans les différentes spécialités.
- Conforter les partenariats en anesthésie avec le centre hospitalier de Valence.
- Maintenir et développer une offre de chirurgie de spécialités (ECT, pédodontie).

CONFORTER L'ACTIVITE DE MEDECINE POLYVALENTE ET AMBULATOIRE

- Consolider le partenariat avec la ville.
- Soutenir le centre hospitalier de Valence avec les refiliarisations.
- Accélérer le virage de la médecine ambulatoire.
- Diminuer la durée moyenne de séjour pour faciliter la réponse aux besoins du territoire.

DECLINER UNE PRISE EN CHARGE PALLIATIVE DE TERRITOIRE

- Conforter la place des soins palliatifs de Crest au sein de la FMIH de soins palliatifs entre les centres hospitaliers de Valence, de Crest, de Tournon et des Hôpitaux Drôme-Nord.
- Pérenniser l'équipe médicale pour consolider l'offre.
- Elaborer des protocoles médicaux et des protocoles de soins communs de prise en charge .
- Mettre en commun les plans de formation des professionnels en lien avec les établissements membres de la FMIH de soins palliatifs.

2 - POSITIONNER L'EHPAD COMME L'ACTEUR INCONTOURNABLE DU BASSINDE VIE POUR LA PRISE EN CHARGE DES PERSONNES AGEES

FAVORISER LE MAINTIEN A DOMICILE EN ORGANISANT LE REPERAGE DES PERSONNES AGEES EN SITUATION DE PRECARITE ET DE PERTE D'AUTONOMIE AU PLUS TOT

- Mettre en place une équipe mobile gériatrique (antenne de l'EMG du centre hosptialier de Valence).
- Définir les modalités de repérage en lien avec les différents acteurs : urgences, HAD, SSIAD, médecine, médecine de ville.
- Promouvoir des actions de formation à l'attention des intervenants du domicile, par les professionnels de l'EHPAD et du SSIAD.
- Définir les modalités de l'hébergement temporaire post-hospitalisation.

PROPOSER UN HAUT NIVEAU DE QUALITE DE PRISE EN CHARGE EN HEBERGEMENT

- Améliorer les conditions d'accueil et d'hébergement au sein du nouvel EHPAD.
- Développer le soutien des aidants au domicile et en institution.
- Développer les collaborations avec les libéraux et les associations.
- Mettre l'animation au cœur de la journée du résident.

ACCOMPAGNER LES PERSONNES AGEES JUSQU'AU TERME DE LEUR PARCOURS

- Repérer les besoins, évaluer et adapter l'accompagnement du résident.
- Solliciter l'expertise de l'EMSP.
- Définir les modalités de collaboration avec l'HAD pour accompagner la fin de vie (évaluation anticipée).
- Rédiger les protocoles anticipés.

ASSURER UN ROLE DE LEADERSHIP DANS LES RESEAUX, SUR LE BASSIN DE VIE, ET AU NIVEAU DU TERRITOIRE DROME-ARDECHE

- Etre un acteur actif au sein de la filière gérontologique.
- Mieux faire connaître les missions du secteur médico-social du centre hospitalier de Crest auprès des acteurs.
- Assurer un rôle de référent en formation des intervenants du domicile et des professionnels dans la prise en charge des personnes âgées.
- Faciliter l'expérimentation de dispositifs pour la prise en charge de patients âgés au domicile à la frontière du SSIAD, HAD et EHPAD.

3 - PROPOSER UN PROJET MANAGERIAL QUI ENGAGE LA RESPONSABILITE SOCIETALE ET ENVIRONNEMENTALE DU CENTRE HOSPITALIER

INITIER UN PROJET DE GESTION GARANTISSANT LA SOUTENABILITE ECONOMIQUE ET SOCIALE DU CENTRE HOSPITALIER DE CREST

- Actualiser la gouvernance au sein de l'établissement pour faciliter le portage stratégique des orientations par l'ensemble des acteurs de l'établissement.
- Poursuivre le développement des partenariats avec le centre hospitalier de Valence pour une organisation de soins efficiente à l'échelle de la direction commune.
- Assurer la préservation des équilibres économiques et financiers.
- Renforcer la communication interne et externe.

CONFORTER LES ATOUTS DE L'ETABLISSEMENT AU TRAVERS DU PROJET SOCIAL

- Soutenir et valoriser l'encadrement dans ses fonctions.
- Renforcer l'engagement en faveur de la qualité de vie au travail.
- Renforcer l'attractivité et la fidélisation.
- Fédérer autour de valeurs partagées et du sentiment d'appartenance.

PROMOUVOIR L'EXPERIENCE PATIENT PARTENAIRE

- Informer le patient sur sa prise en charge pour le rendre acteur de sa santé.
- Renforcer la place des représentants des usagers .
- Déployer le recueil de l'expérience patient.
- Structurer les modalités d'accompagnement des populations vulnérables et/ou en situation d'handicap.

METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

- Mieux gérer les déchets avec les différentes filières d'élimination.
- Renforcer les achats écoresponsables.
- Préserver les ressources environnementales.
- S'associer au développement économique local et de la ville.

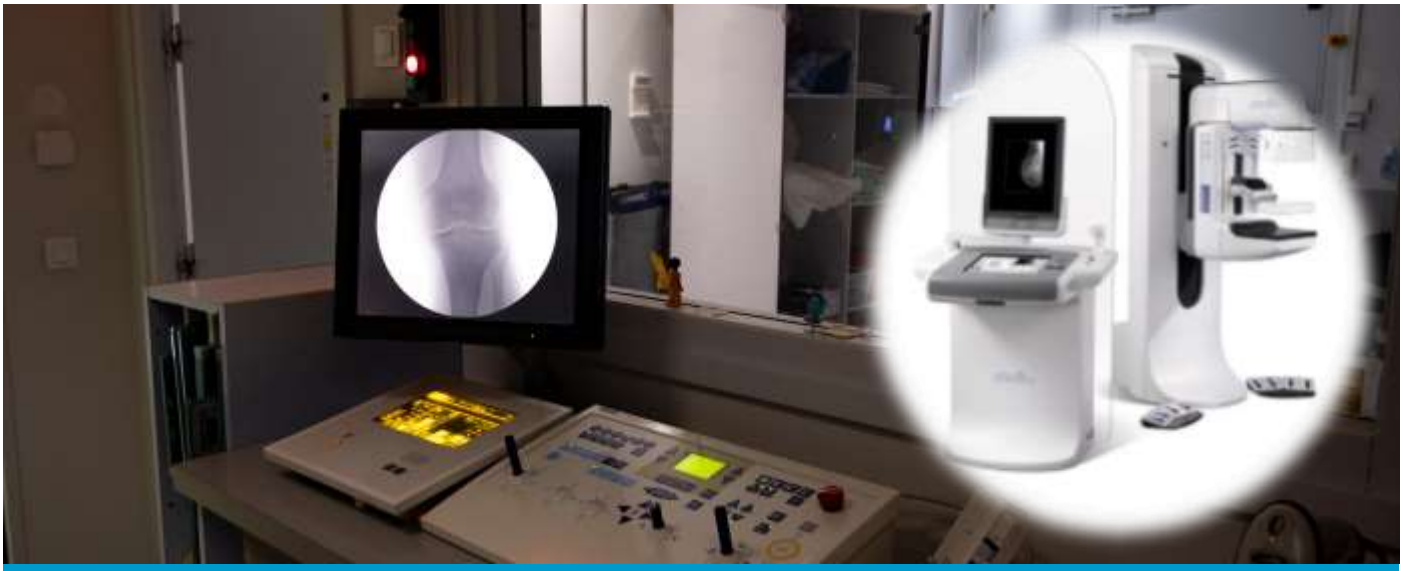

4 - PREPARER L'ETABLISSEMENT A MIEUX REPONDRE AUX BESOINS DE DEMAIN

RECONSTRUIRE L'EHPAD DU CENTRE HOSPITALIER DE CREST

- Offrir un confort hôtelier conforme aux standards de demain .
- Ouvrir l'EHPAD sur l'extérieur (ville, associations, aidants, …).
- Agencer les espaces pour mettre pour placer l'animation au centre des projets.
- Moderniser les conditions de travail des professionnels.

ASSURER LE MAINTIEN A NIVEAU DU PLATEAU TECHNIQUE ET MODERNISER LES OUTILS DE TRAVAIL

- Définir la politique d'investissement .
- Renouveler les équipements d'imagerie médicale : salle d'imagerie, appareil de mammographie et échographe.
- Obtenir l'autorisation d'implantation d'un scanner pour fluidifier les parcours de soins des patients.
- Poursuivre et développer les coopérations avec le centre hospitalier de Valence (biomédical, travaux, …).

ANTICIPER LES SITUATIONS DE CRISE SANITAIRE EXCEPTIONNELLE

- Adapter et mettre à jour des plans de gestion de crise.
- Positionner la cellule de crise interne comme seul organe de pilotage dans les situations exceptionnelles.
- Positionner l'établissement au sein de la coordination territoriale sous l'égide du centre hospitalier recours.
- Former les professionnels aux situations de crise sanitaire.

CONFORTER LA ROBUSTESSE DU SYSTEME D'INFORMATION AU SERVICE DES PROFESSIONNELS ET DES PATIENTS

- Poursuivre la mise en œuvre du DPI GHT en court séjour et en EHPAD.
- Poursuivre la modernisation du SI de l'HAD pour optimiser la continuité et la sécurité de la prise en charge des patients sur le territoire.
- Adapter l'infrastructure et les outils pour permettre l'évolution du SIH.
- Faciliter le parcours d'admission du patient à l'hôpital dans l'agencement des espaces.

Centre hospitalier de Crest

Rue Paul Goy

Quartier Mazorel Nord

26400 CREST

www.ch-crest.fr